

Verbes transitifs et intransitifs Compléments d'objet direct et indirect

I. Transitivité et intransitivité

La grammaire traditionnelle définit la transitivité comme le passage, la transition de l'action du sujet sur un objet, ce dernier étant grammaticalement désigné sous la forme d'un complément d'objet. Cette conception de la transitivité est battue en brèche par de nombreux contre-exemples. Cette inadéquation tient non pas à son caractère sémantique mais au fait que le rapport instauré par le verbe entre les rôles sémantiques du sujet et du complément a été indûment assimilé à une action du premier sur le second, alors que ce peut être un rapport de localisation, de concomitance, etc. Les sens relationnels des verbes étant infiniment variés et différenciés, il est naturel que les rôles sémantiques joués conjointement par leurs sujets et leurs compléments le soient aussi.

Les notions de transitivité et d'intransitivité caractérisent les différents types de construction du verbe. Selon les cas, une construction sera dite :

- **intransitive**, lorsque le verbe n'a pas de complément (*il aboie*) ;
- **transitive** lorsque le verbe a un ou plusieurs compléments. La construction sera **transitive directe** si le complément (dit **d'objet direct**) est directement relié au verbe (*Il attend les vacances*. - *Il a gagné Paris*.), **transitive indirecte** si le complément (dit **d'objet indirect**) est introduit par une préposition (*Il pense aux vacances*. - *Il va à Paris*.) ;
- **à double complémentation** si le verbe se construit avec deux compléments dont l'un est généralement direct et l'autre indirect (*Il interdit [l'entrée] [aux curieux]*.) et qui, se présentant le plus souvent dans cet ordre, sont parfois appelés **objet premier et objet second**. Quelques verbes peuvent se construire avec trois compléments.

II. Compléments d'objets

On dit souvent que la présence du sujet aux côtés d'un verbe est obligatoire. Cette caractéristique est également prêtée au complément d'objet. Cependant, cette affirmation doit être nuancée.

Dans une analyse en constituants immédiats de la phrase, on considère que le verbe et son complément d'objet forment un syntagme verbal (SV). Le complément d'objet, qui fait partie du SV, est rangé dans les arguments, compléments étroitement liés au verbe, par opposition aux circonstants.

A. Le COD

Le COD est la personne ou la chose sur laquelle passe l'action exprimée par le verbe et effectuée par le sujet. Il est réalisé sous les formes suivantes :

- un nom ou un groupe nominal
- un pronom de la P3
- un pronom de la P4
- un pronom indéfini
- un cardinal
- un verbe à l'infinitif
- une subordonnée conjonctive complétive
- une subordonnée relative

Concernant les **critères formels**, on en retiendra deux :

- **la place de l'objet direct dans la phrase.**

Si la fonction objet direct est assurée par un nom, elle le plus souvent immédiatement postposée au verbe : *Trop de jeunesse et trop de vieillesse empêche l'esprit.*

Si la fonction est assurée par un pronom, ce dernier se place obligatoirement avant le verbe : *Nous les voyons.*

- **la relation morphologique entre verbe et objet direct.**

Antéposé au verbe, l'objet direct impose l'accord en genre et en nombre du participe passé, lorsque le verbe est conjugué à un temps composé formé avec l'auxiliaire avoir : *Les pommes que j'ai mangées étaient bonnes.*

L'accord se fait aussi en genre et en nombre dans les constructions pronominales où le pronom réfléchi est antéposé au verbe et analysable comme son objet direct : *Elles se sont lavées.*

Quant aux **critères structuraux**, nous retiendrons :

- **la reprise de l'objet direct par une question.**

Si l'objet est **animé**, on pose la question : « qui est-ce que + sujet + verbe ? ». *Il a quitté sa femme. → Qui est qu'il a quitté ? Sa femme.*

Si l'objet est **inanimé**, on pose la question : « qu'est-ce que / que + sujet + verbe ? ». *Nous ne sentons ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid. → Que sentons-nous ?*

- **la pronominalisation de l'objet par un pronom personnel ou par un relatif.**

Nous regardons la mer → Nous la regardons.

- **l'extraction de l'objet direct par la tournure présentative « c'est...que ».**

Seul l'objet direct accepte l'extraction par la tournure présentative emphatique *c'est...que*.

C'est la mer que nous voyons.

- **la passivation.**

Dans des phrases à noyau verbal transitif direct, l'objet direct de la phrase active devient le sujet de la phrase passive correspondante : *Trop de distance et trop de proximité empêche la vue → La vue est empêchée par trop de distance et trop de proximité.* On notera cependant que tous les verbes transitifs directs n'admettent pas la transformation passive notamment le verbe *avoir*.

- **la mobilité.**

L'objet direct ne peut être déplacé.

**Un chat Jeanne voit.*

**Jeanne un chat voit.*

B. Le COI

Le COI désigne l'objet sur lequel l'action est exercée. Il complète un verbe transitif et est introduit par une préposition. Il est réalisé sous les formes suivantes :

- un nom ou un groupe nominal
- un pronom
- un verbe à l'infinitif
- une proposition

Concernant les **critères formels**, on notera que le COI est introduit par une **préposition imposée par le verbe**. Ceci est d'ailleurs un critère qui permet souvent de la distinguer d'un groupe prépositionnel complément circonstanciel, dont la préposition peut être remplacée par d'autres prépositions. Quand ce changement de préposition est possible pour un COI, il est très limité en nombre (croire en/à VS partir vers/à/pour/jusqu'à), ou il provoque une modification, parfois très

importante, du sens du verbe.

Notons également que le COI ne subit et n'impose **jamais** l'accord.

Quant aux **critères structuraux**, nous retiendrons :

- **la reprise de l'objet indirect par une question.**
Si l'objet est **animé**, on pose la question : « préposition + qui ? ». *Elle parle d'un chat.* → *De quoi parle-t-elle ?*
Si l'objet est **inanimé**, on pose la question : « préposition + quoi ». *Elle pense à la nuit.* → *A quoi pense-t-elle ?*
- **la pronominalisation de l'objet par un pronom.**
→ **Pronom clitique (lui/leur/en/y).** *Elle donne des fleurs à sa mère/ses sœurs.*
→ *Elle lui/leur donne des fleurs.*
→ **Préposition + pronom (lui/elle/eux/elles).** *Jeanne a rêvé de Paul/ses chiens.*
→ *Jeanne a rêvé de lui/d'eux.*
→ **Relatif : dont (préposition de) ou préposition + quoi/qui/lequel.** *Elle parle d'un chat. Ce chat est le mien.* → *Le chat dont elle parle est le mien.* - *Elle lutte contre la fatigue.* → *Ce contre quoi elle lutte.*
- **l'extraction de l'objet indirect par la tournure présentative « c'est + préposition + que ».**
Cela est également possible pour un GP CC. *C'est à sa mère qu'elle donne des fleurs.*
- **la passivation.**
Contrairement au COD, la passivation est impossible SAUF pour quelques verbes autrefois transitifs : *consentir, obéir, pardonner.*

Après avoir proposé un cours complet de type universitaire, proposons à présent une transposition didactique destinée à des classes de collège.

<http://cprabel.wordpress.com>